Cinquante-septième année. - N ° 227 A Vendredi 24 novembre 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1097

68 – HAUT-RHIN

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE

Ventes et cessions

800 847 634 RCS Grenoble.
SYBELE MANAGEMENT.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 5704.00 EUR.
Adresse : 107, Impasse des Marques, 38430 Saint-Jean-de-Moirans.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : C-BEYOND Société par actions simplifiée au capital de 41.967.597 euros Siège social : 1 rue de Berlin - 68350 BRUNSTATT-DIDENHEIM RCS MULHOUSE 912 210 275 SYBELE MANAGEMENT Société par actions simplifiée au capital de 5.704 euros Siège social : 107 impasse des Marques – 38430 SAINT-JEAN-DE-MOIRANS RCS GRENOBLE 800 847 634 AVIS DE PROJET DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION DE LA SOCIETE SYBELE MANAGEMENT PAR LA SOCIETE C-BEYOND 1.Évaluation de l'actif et du passif de la société SYBELE MANAGEMENT dont la transmission à la société C-BEYOND est prévue : -Montant de l'actif : 8.610.021 euros -Montant du passif : 4.815.769 euros 2. Augmentation du capital de la société C-BEYOND, société absorbante : La société C-BEYOND, société absorbante détenant la totalité des actions de la société SYBELE MANAGEMENT, société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. Toutefois, la société SYBELE MANAGEMENT ayant attribué 224 actions gratuites à des salariés, les droits de ceux-ci sont reportés sur des actions de la société C-BEYOND moyennant l'attribution de 157.408 actions gratuites C-BEYOND pour 224 actions gratuites SYBELE MANAGEMENT. 3. Montant prévu du mali de fusion : 16.424.657,60 euros 4. Dépôt du projet de fusion traité de fusion Le projet de traité de fusion établi le 26 octobre 2023 a été déposé : -au greffe du tribunal judiciaire de Mulhouse, le 07/11/2023 au nom de la société C-BEYOND -au greffe du tribunal de commerce de Grenoble, le 08/11/2023 au nom de la société SYBELE MANAGEMENT La société C-BEYONDLa société SYBELE MANAGEMENT Le Président Le Président.